

FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

B.P. 66 Dschang – Cameroun

Tél. : (237) 33 45 11 29

Fax : (237) 33 45 12 46

Une logique de professionnalisation

La Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) est l'un des 07 établissements de l'Université de Dschang (UDs). Elle a débuté ses activités en 1993, dès la création de l'Institution. Son décanat se trouve dans l'un des premiers bâtiments administratifs de l'UDs, sur la voie principale de l'entrée du campus A à Dschang. Situé en face du GIE/UDs (bâtiment en bois), il abrite l'essentiel des services administratifs et académiques de l'établissement.

Comme toutes les facultés classiques, la FSJP de l'UDs est organisée en départements. Il en existe quatre : le département de Droit privé et sciences criminelles, le département de Droit public, le département de Droit d'inspiration *Common Law* et le département de Science politique. Le régime des études s'arrime à l'orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun si bien appliquée à l'Université de Dschang, à savoir l'implémentation du système LMD (Licence-Master-Doctorat). Seulement, il y a une déclinaison en Droit en ce qu'il existe, avant la Licence, un cycle de Capacité qui se fait en deux ans, à la fois pour les Francophones et pour les Anglophones.

Sous l'impulsion de différents Doyens depuis l'année académique 1993/1994, la FSJP a su imprimer sa marque, autant en ce qui concerne la formation des étudiants que pour ce qui est du rayonnement de l'Université de Dschang au Cameroun et à l'étranger. L'établissement encadre en moyenne 3 000 étudiants camerounais et étrangers chaque année. Au cours de l'année académique 2013/2014, ces effectifs s'élevaient à environ 3 500 personnes, tous niveaux confondus. Dans les deuxième et troisième cycles (Masters et Doctorat), 180 thèses de Mater-recherche et rapports professionnels ont été soutenus et 04 thèses de Doctorat/Ph.D y ont été défendues avec succès en 2014.

Pour l'encadrement des étudiants, la FSJP dispose d'une bibliothèque doctorale bien fournie en droit. Son fonds est régulièrement renouvelé grâce aux abonnements divers aux revues nationales et internationales, aux dons d'ouvrages généralement faits par les anciens résidant à l'étranger, à l'achat des livres produits par des enseignants-chercheurs de renom. Une Association d'étudiants, l'AMANEF, très active, participe à l'encadrement des étudiants. Chaque année, cette association distribue des prix d'excellence aux étudiants et les sensibilise sur les métiers du droit. Tout comme les autres étudiants de l'UDs, ils bénéficient de tout ce que le Centre des Œuvres Universitaires met à la disposition de la communauté universitaire de Dschang.

Les étudiants de la FSJP sont encadrés par 89 enseignants-chercheurs au total, dont 15 de rang magistral (02 Professeurs titulaires et 13 Maîtres de conférences), 32 Chargés de cours, 27 Assistants et 15 Attachés d'enseignement et de recherche. A côté de ces enseignants permanents, la faculté fait appel aux enseignants missionnaires et vacataires dans le cadre d'enseignements théoriques pointus dans certaines spécialités. L'établissement sollicite aussi abondamment les professionnels, surtout dans le cadre des licences et masters professionnels.

LE STAFF DE LA FACULTÉ EN 2014

Doyen

Pr Henri Désiré Modi Koko Bebey – Contact : (237) 99 91 04 56

Vice-Doyen chargé de la Scolarité

Pr. Yvette Rachel Kalieu Elongo – Contact : (237) 77 71 87 40

Vice-Doyen chargé de la Programmation et du suivi

Dr. Tchou-Bayo Jean Paul – Contact : 75 43 37 93

Vice-Doyen chargé de la Recherche et de la coopération

Pr. Simon Tabe Tabe – Contact : 77 72 07 67

Chef de Division des Affaires administratives et financières

M. Tchatchouang Charles – Contact : (237) 97 11 21 12

Chefs de Départements

Droit privé et sciences criminelles

Pr. Isidore Léopold Miendjiem – Contact : (237) 77 71 46 10

Droit public

Pr. Célestin Keutcha Tchapnga – Contact : (237) 77 72 08 26

Droit d'inspiration *Common Law*

Dr. Nah Thomas Fuashi – Contact : (237) 75 04 02 75

Science politique

Pr. André Tchoupié – Contact : (237) 77 47 09 36.

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE RANG MAGISTRAL

Droit privé et sciences criminelles

- **Henri Désiré Modi Koko Bebey** : Agrégé des Facultés de Droit (*Droit des affaires*), Professeur titulaire.
- **Yvette Rachel Kalieu Elongo** : Agrégée des Facultés de Droit (*Droit des affaires*), Maître de conférences.
- **Isidore Léopold Miendjiem**: Agrégé des Facultés de Droit (*Droit civil – Droit social*), Maître de conférences.
- **René Njeufack Temgwa** : Agrégé des Facultés de Droit (*Droit des affaires*), Maître de conférences.
- **Brigitte Djuidje Chatué** : *Droit civil – Droit international privé*, Maître de conférences.
- **Philippe Keubou** : *Sciences criminelles – Droit pénal international*, Maître de conférences.

Droit public

- **Léopold Donfack Sockeng** : Agrégé des Facultés de Droit (*Droit constitutionnel*), Professeur titulaire.
- **Célestin Keutcha Tchapnga** : *Droit et contentieux administratif – Droit public des affaires*, Maître de conférences.
- **Célestin Sietchoua Djuitchoko** : *Droit constitutionnel – Finances publiques*, Maître de conférences.
- **Joseph Kankeu** : *Droit constitutionnel*, Maître de conférences.

Common Law

- **Simon Tabe Tabe**: *English Private Law*, Maître de conférences.
- **Amadou Monkaree**: *English Private Law*, Maître de conférences.
- **Nzali Joseph Ebi**: *English Private Law*, Maître de conférences.

Science politique

- **André Tchoupié**: *Science politique*, Maître de conférences.
- **Hilaire de Prince Pokam** : *Etudes internationales*, Maître de conférences.

LES LICENCES ET MASTERS ACADÉMIQUES

Département	Capacité	Licence	Master
Droit Privé et Sciences Criminelles	Filière francophone	Licence en Droit et Science Politique	- Droit des Affaires et de l'Entreprise
Droit Public			- Droit et Carrières Judiciaires
Science Politique			- Droit Communautaire
Droit d'Inspiration Common Law	Filière anglophone		- <i>Common Law</i>
			- <i>International Trade and Investment Law in Africa</i>

LES LICENCES ET MASTERS PROFESSIONNELS

1. Licence professionnelle en Ingénierie juridique des Collectivités locales

- **Exposé des motifs de la formation**

La crise de l'État a pendant plus de deux décennies expliquée la désertion du Cameroun par les investisseurs étrangers, en même temps qu'elle expliquait le fossé sans cesse croissant entre l'administration et les administrés. Très tôt, la réforme de l'État dans le sens de son rapprochement des administrés a été découverte comme l'une des conditionnalités majeures de l'ajustement structurel. Si notre pays a très tôt découvert les vertus de la décentralisation administrative avec la loi communale de 1974, il a fallu attendre la réforme de la loi fondamentale de 1996 pour voir entamer un processus irréversible de constitutionnalisation de la décentralisation au Cameroun. La perspective spécialisée est privilégiée afin de maximaliser les acquis de la formation et garantir la qualité de la formation, gage de mise en place de ressources humaines intervenant efficacement à la mise en place d'une véritable décentralisation territoriale au Cameroun, creuset de notre développement politique, économique et sociale. Cette formation innovante répond à la demande croissante de cadres capables d'élaborer, de porter l'engagement constitutionnel de mise en place effective d'une décentralisation territoriale et garantir par ce fait même l'émergence d'un état de droit au Cameroun.

- **Objectifs de la formation**

Construire une chaîne de compétences au profit :

- des étudiants d'origines diverses souhaitant travailler dans les collectivités locales (*étudiants en science politique, droit public ou privé, économie, lettres, sciences humaines*)
- des professionnels (*élus locaux, personnels des collectivités territoriales, leaders associatifs, etc.*) souhaitant parfaire leurs connaissances et obtenir un diplôme pouvant valoriser la progression de leur carrière.

La perspective spécialisée est privilégiée afin de maximaliser les acquis de la formation et garantir la qualité de celle-ci, gage de mise en place de ressources humaines intervenant efficacement au renouveau de la démocratie locale au Cameroun.

- **Débouchés**

Cette formation théorique et pratique permet aux apprenants de s'insérer dans des secteurs de l'administration locale très variés : Élus locaux, Conseillers d'élus locaux; Administrateurs des Collectivités Locales Décentralisées; Cadres administratifs; Cadre des services financiers et des services juridiques des Collectivités locales; Administrateurs des associations locales de protection des droits fondamentaux; etc.

- **Partenariat et appui scientifique, technique et financier**

1. Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC)
2. Communes de la Menoua,
3. Centre de Formation des Administrateurs Municipaux (CEFAM)
4. Administrations Publiques et Privées diverses
5. Agence Universitaire de la Francophonie
6. Représentation de l'Union Européenne
7. Fondation Friedrich Ebert

- **Conditions d'admission à la formation**

- *Niveau requis*

Peuvent être admis en Licence Professionnelle en Ingénierie juridique des Collectivités locales, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en sciences sociales ou ayant validé les quatre premiers semestres (Licence 2) en : Droit et Science Politique; Science Économique et de Gestion; Lettres et Sciences Humaines. Les candidats professionnels, élus locaux et cadres des Collectivités Locales titulaires d'un DEUG ou de tout autre diplôme jugé équivalent, y sont également admis.

- *Frais de scolarité*

200.000 Fcfa pour les étudiants,

300 000 Fcfa pour les professionnels

400 000 Fcfa pour les étudiants étrangers, hors zone CEMAC.

* *Exigence particulière : Se munir d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques*

- **Dossier de candidature**

- ✓ Une fiche de candidature téléchargée et imprimée lors de l'inscription en ligne sur le site de l'Université www.univ-dschang.org ou sur la plateforme <http://sigesonline.univ-dschang.org>.
- ✓ Une demande timbrée au taux en vigueur ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme à l'original du DEUG II ou de l'Attestation de validation de toutes les Unités d'Enseignement du Licence II, ou de tout autre Diplôme jugé équivalent ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme à l'original de l'Acte de naissance
- ✓ Deux photos couleur 4 x 4 ;
- ✓ Un Curriculum Vitae ;
- ✓ Une grande enveloppe timbrée à 250 FCFA portant l'adresse du candidat ;
- ✓ Une somme de **20 000 Fcfa** pour frais d'étude du dossier payable à BICEC-Dschang n° **9618623 8001-27**. Cette somme peut être payée à partir d'une agence *Express Union, Express Exchange* ou *MTN Mobile Money* sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargé lors de l'inscription en ligne sur le site de l'Université.

Début des cours en octobre

2. Master professionnel en Droit, Pratique et Contentieux des Assurances

- **Objectifs de la formation**

- Répondre aux attentes des professionnels en assurance, titulaires de diplômes du premier cycle universitaire qui sont obligés d'aller s'inscrire dans les universités étrangères pour l'amélioration de leurs performances académiques et professionnelles ;
- Permettre à ces professionnels de concilier les contraintes professionnelles et la formation par une méthode pédagogique sémi-présentielle et par correspondance;
- Répondre aux attentes des étudiants en quête d'une formation en Droit des affaires en général et en Droit des assurances en particulier.

- **Compétences acquises**

- Gestion du risque au sein d'une entreprise ou à l'égard des particuliers
- Rédaction des contrats d'assurances
- Suivi de l'exécution des contrats d'assurance et assurance du règlement des sinistres
- Conseil aux professionnels et aux consommateurs d'assurance

- **Débouchés**

- Courtier en assurance,
- Agents d'assurance,
- Gestionnaires production et sinistre (avocats, agents d'affaires),
- Juriste de compagnie d'assurance,
- Conseiller juridique,
- Association des consommateurs d'assurance

- **Organisation pédagogique du Master**

Durée de la formation

La durée de la formation est de 12 mois organisée en 2 semestres. Le second semestre est en moitié réservé au stage professionnel pouvant déboucher sur l'insertion des étudiants en entreprise.

Méthodes d'enseignement

- Dans un premier temps, les enseignants devront produire leurs cours et les mettre à la disposition du coordonnateur du Master qui se chargera de les communiquer aux étudiants, notamment à partir leurs adresses électroniques.
- Dans un deuxième temps, les étudiants seront invités, en retour, à poser les questions et exprimer leurs préoccupations sur les différents cours au coordonnateur qui se chargera de les mettre à la disposition des enseignants concernés.
- Dans un troisième temps, une programmation sera faite pour une séance d'explication et de clarification.

- **Conditions d'admission**

Pour être admis à la formation au Master Professionnel Droit des assurances, il faut :

- être titulaire d'un Master I en sciences juridiques, économiques ou de gestion ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Être autorisé à s'inscrire par la Commission de recrutement

- **Dossier de candidature**

- Une fiche de candidature téléchargée et imprimée lors de l'inscription en ligne sur le site de l'Université www.unvi-dschang.org ou sur la plateforme <http://sigesonline.univ-dschang.org> ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie (ou photocopie) certifiée conforme du diplôme de Master 1 ou de tout autre diplôme équivalent ultérieur ;
- Le relevé de notes de toutes les années de faculté ;
- Deux photos d'identité en couleur 4 x 4 ;
- Une grande enveloppe timbrée au taux en vigueur au nom du candidat ;
- Un reçu de paiement de la somme de 20 000 francs CFA, dans le compte BICEC Dschang n°96186238001-27, au titre de frais d'étude de dossier. **Cette somme peut être**

payée à partir d'une agence Express Union sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargée lors de l'inscription en ligne.

- **Droits universitaires**

- 350.000 Fcfa pour les étudiants camerounais et de la zone CEMAC
- 750.000 Fcfa pour les professionnels et étudiants hors zone CEMAC

3. Master II Professionnel en Contentieux Administratif, Financier et Douanier

- **Objectifs de la formation**

L'objectif général de la formation est de rassembler des étudiants et professionnels d'origines diverses souhaitant devenir ou actant déjà dans les contentieux administratifs, financiers et douaniers (étudiants en droit public, droit privé, économie, douaniers, magistrats, avocats, greffiers, huissiers, notaires, personnels des administrations publiques et privées, etc.), ainsi que des candidats exerçant des activités professionnelles souhaitant parfaire leurs connaissances et obtenir un diplôme pouvant valoriser leur progression de carrière. La perspective spécialisante est privilégiée afin de maximaliser les acquis de la formation et garantir la qualité de la formation, gage de *mise en place de ressources humaines intervenant efficacement au renouveau de la justice administrative au Cameroun*. Cette formation innovante répond à la demande croissante de cadres capables d'élaborer, de porter le contentieux de droit public devant le prétoire judiciaire et garantir par ce fait même l'émergence d'un état de droit ainsi que la protection toujours plus efficace des droits fondamentaux au Cameroun.

- **Débouchés**

Cette formation théorique et pratique permet aux étudiants de s'insérer dans des secteurs administratifs et contentieux très variés notamment comme : la magistrature administrative, la préparation aux concours d'accès dans la magistrature administrative; l'insertion dans les emplois du secteur douanier (agents de poursuite, transitaires, etc.); Cadres services de contrôle interne et d'audit des administrations bancaires et de micro-finance ainsi que les spécialistes de la surveillance bancaire; Cadres des services financiers des administrations publiques et privées; Cadres des services juridiques des établissements bancaires, boursiers et des marchés financiers; Cadres des firmes, Cabinets d'avocats et de conseils juridiques; Administrateurs des associations de protection des droits fondamentaux; Administrateurs des organisations non gouvernementales nationales et internationales; Cadres gestionnaires des organisations internationales; Cadres des administrations et des services spécialisés des collectivités territoriales décentralisées

- **Partenariat et appui scientifique technique et financier**

Ministère de la Justice

Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

Direction des Douanes

Ecole Inter Etat des Douanes de la CEMAC

Programme d'Appui au Secteur de la Justice (PAJ) de la Représentation de l'Union Européenne au Cameroun

Agence Universitaire de la Francophonie

Ambassade de France
Représentation de l'Union Européenne
Fondation Friedrich Ebert
GIZ (Agence Allemande de Coopération Internationale)
Barreau du Cameroun
Collectivités Territoriales Décentralisées
Cour des Comptes, ANIF, CONSUPE, GABAC,
Etablissements bancaires et Financiers, COBAC, COSUMAF, BRVMAC et DSX
Administrations Publiques et Privées diverses

- **Conditions d'admission à la formation**

Niveau requis

Peuvent être admis à la formation au Master II Professionnel en Contentieux Administratif, Financier et Douanier, les candidats magistrats, auditeurs de justice, greffiers en chef, membres de professions libérales du droit (avocats, huissiers, notaires, experts judiciaires), conseils juridiques des administrations publiques et privées, cadres des structures de contrôle bancaire, boursier et financier détenteurs d'un diplôme équivalent au Bac+4 (Maîtrise ou Master I) en Sciences Juridiques, économiques ou de Gestion. Toutefois, les détenteurs de diplômes équivalents à un Bac+4 en Sciences sociales et humaines peuvent être admis avec la condition de valider comme pré-requis certaines matières fondamentales à eux imposées durant la formation

Frais de scolarité

- **400 000 Fcfa** par an pour les étudiants ;
 - **600 000 Fcfa** pour les professionnels ;
 - **800 000 Fcfa** pour les candidats hors zone CEMAC
- * *Exigence particulière* : *Se munir d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques*

8

- **Dossier de candidature**

- ✓ Une demande timbrée au taux en vigueur ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme à l'original de la Maîtrise ou de l'Attestation de validation de toutes les Unités d'Enseignement du Master I, ou de tout autre Diplôme jugé équivalent ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme à l'original de l'Acte de naissance
- ✓ Deux photos couleur 4 x 4 ;
- ✓ Un Curriculum Vitae ;
- ✓ Une grande enveloppe timbrée à 250 Fcfa portant l'adresse du candidat ;
- ✓ Une somme de **20 000 Fcfa** pour frais d'étude du dossier payable à *FIRST TRUST-Dschang*, avec une fiche de versement préalablement retirée à la scolarité de la FSJP de l'Université de Dschang.

4. Master 2 en Droit et Techniques fonciers et domaniaux

- **Objectifs**

Objectifs pédagogiques

Le Master 2 en Droit et Techniques fonciers et domaniaux a pour but d'achever la formation juridique professionnalisante à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Dschang en permettant aux étudiants d'acquérir une culture juridique solide, que ce soit du point de vue de la méthode du raisonnement que des connaissances et compétences.

Il constitue particulièrement une formation spécialisée pour tous ceux qui désirent acquérir ou compléter des connaissances théoriques et pratiques en droit foncier, domanial, immobilier, construction et urbanisme.

Les étudiants seront fréquemment confrontés à des études de cas et de montages d'opération présentés par des professionnels.

Objectifs scientifiques

Le Master 2 en Droit et Techniques fonciers et domaniaux a comme objectif spécifique d'offrir une formation pluridisciplinaire en droit foncier, domanial, construction et urbanisme.

L'originalité de cette formation réside dans son approche transversale, avec des matières de droit privé, droit public et géographie, approche essentielle dans la vie professionnelle quotidienne.

Les étudiants sont aussi amenés à rédiger un rapport de stage sous la direction d'un enseignant du Master ou sous celle d'un professionnel expérimenté.

Objectifs professionnels

Le Master 2 en Droit et Techniques fonciers et domaniaux est tourné vers l'insertion professionnelle rapide des étudiants. A ce titre, la moitié des enseignements sont dispensés dans la mesure du possible par de nombreux professionnels, ce qui permet d'une part d'apporter aux étudiants une approche pratique des dossiers, d'autre part de créer des contacts entre les étudiants et le milieu professionnel.

Le stage obligatoire d'un mois minimum, en cours d'année, permet une immersion totale dans la vie professionnelle. Le choix du lieu de stage se fait par l'étudiant, l'université pourrait en proposer dans la mesure du possible.

- **Débouchés et métiers**

- Fonction publique de l'État /collectivité publique décentralisée
- Agent immobilier
- Promoteur immobilier
- Cadres dans les sociétés de promotion immobilière ou de construction
- Expert foncier et immobilier
- Avocat spécialisé
- Mandataire judiciaire spécialisé
- Conseil juridique et fiscal spécialisé
- Administrateurs des biens
- Juriste dans le secteur bancaire (crédit foncier et immobilier) et dans l'assurance – Construction
- Urbanistes
- Aménageurs publics et privés.

- **Méthode d'enseignement**

- Tous les supports de cours accompagnés des exercices doivent exister en version numérique ;
- Combinaison de la méthode présentielle et semi correspondance ;
- Toutes les évaluations se font en présentiel.
- pour chaque cours, 16 heures au moins se feront obligatoirement en présentiel.

* Sur la méthode par semi correspondance, 10 jours avant le début d'un cours, l'enseignant remet à la faculté son cours sur support numérique (clé USB ou CD-ROM), qui se charge de le mettre à la disposition des étudiants. Ces derniers dans

l'intervalle des 10 jours ci-dessus indiqués retournent leurs observations à l'enseignant qui se charge de les intégrer dans son cours *avant de le dispenser en présentiel*.

- **Conditions d'accès**

- Être titulaire d'un Master I, ou Maîtrise en Droit et science politique ou d'un diplôme jugé équivalent.
- Être titulaire de toute licence et avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière foncière, domaniale, cadastrale ou immobilière.
- Être autorisé à s'inscrire par la Commission Scientifique de sélection au vu du dossier de candidature et, si nécessaire, après entretien.

- **Dossier de candidature**

Chaque dossier doit comprendre les éléments ci-après :

- Une fiche de candidature téléchargée et imprimée lors de l'inscription en ligne sur le site de l'Université www.unvi-dschang.org ou sur la plate forme <http://sigesonline.univ-dschang.org> ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie (ou photocopie) certifiée conforme du diplôme de Master 1 ou de tout autre diplôme équivalent ultérieur ;
- Le relevé de notes de toutes les années de faculté ;
- Deux photos d'identité en couleur 4 x 4 ;
- Une grande enveloppe timbrée au taux en vigueur au nom du candidat ;
- *Un reçu de paiement de la somme de 20 000 francs CFA, dans le compte BICEC Dschang n°96186238001-27, au titre de frais d'étude de dossier. Cette somme peut être payée à partir d'une agence Express Union sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargée lors de l'inscription en ligne.*

- **Partenaires éventuels**

- Le Ministère des Affaires foncières
- Le Ministère des Travaux publics
- Le Ministère en charge du développement rural
- Le Ministère en charge du développement urbain
- Les Communautés urbaines
- L'Ordre National des Notaires
- L'ordre national des Géomètres

- **Enseignants**

L'enseignement dans ces disciplines sera assuré par :

- Les enseignants de rang magistral (permanents ou missionnaires).
- En cas de besoin, les Chargés de Cours titulaires d'une thèse terminale ou d'un Doctorat de 3^{ème} cycle et d'une HDR, permanents à la Faculté, peuvent y dispenser des cours.
- Les hauts responsables de l'administration foncière, domaniale, cadastrale, urbanisme.
- Les experts fonciers, immobiliers et financiers.

- **Droits universitaires**

- **350 000 Fcfa** pour étudiants non travailleurs et zone et CEMAC ;
- **500 000 Fcfa** pour étudiants travailleurs et hors zone CEMAC ;

5. Master Gouvernance locale, Décentralisation et Développement

• Objectifs de la Formation

La formation vise, d'une part à rassembler autour des enjeux du développement des étudiants d'origines diverses (Science politique, Droit public, Droit privé, Sciences, Lettres, Sciences humaines, Économie, etc.) ainsi que des candidats exerçant des activités professionnelles souhaitant parfaire leurs connaissances et obtenir un diplôme pouvant valoriser leur progression de carrière, et d'autre part à répondre à la demande croissante de cadres capables d'élaborer, de piloter et d'évaluer les politiques et les projets de développement au sein des administrations publiques, des collectivités territoriales décentralisées, des communautés locales, etc.

• Débouchés

- Bureaux d'études ;
- Associations de développement ;
- ONG internationales, nationales et locales ;
- Organisations internationales ;
- Les administrations publiques ;
- Les collectivités territoriales décentralisées ;
- Elections Cameroon* (ELECAM), etc.

• Partenariat et appui scientifique, technique et financier

- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL), Université catholique de Lyon (France) ;
- Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)
- Elections Cameroon (ELECAM) ;
- Le FEICOM ;
- Fondation Friedrich Ebert ;
- GIZ (Agence allemande de la coopération internationale) ;
- IRAD (Institut de Recherche Agricole pour le Développement)
- IRD (Institut de Recherche pour le Développement) ;
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)
- PNDP (Programme National pour le Développement Participatif) ;
- White Dove Company (Yaoundé-Cameroun)
- Zenü Network, (Bafoussam-Cameroun)

• Conditions d'admission à la formation

Niveau requis

Peuvent être admis en Master I les candidats titulaires d'une Licence (sans distinction) ou de tout autre diplôme jugé équivalent. Toutefois, certains candidats disposant d'une expérience professionnelle avérée peuvent être exceptionnellement admis.

Peuvent être admis en Master II les candidats ayant validé la totalité des Unités d'Enseignement du Master I en Gouvernance locale, Décentralisation et Développement. Toutefois, les titulaires du Master I ou d'une Maîtrise en Sciences sociales, en Sciences agronomiques ou en Sciences économiques peuvent être admis,

avec la condition de valider comme pré-requis certaines matières du Master I en Gouvernance locale, Décentralisation et Développement.

Frais de Scolarité

Master I

- **350 000 Fcfa** par an pour les étudiants ;
- **500 000 Fcfa** par an pour les professionnels ;
- **1000 000 Fcfa** pour les candidats hors zone CEMAC

Master II

- **500 000 Fcfa** par an pour les étudiants ;
- **600 000 Fcfa** par an pour les professionnels ;
- **1000 000 Fcfa** pour les candidats hors zone CEMAC

* **Exigence particulière** : *Se munir d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques*

- **Dossier de Candidature**

Master I

- Une fiche de candidature téléchargée et imprimée lors de l'inscription en ligne sur le site de l'université www.univ-dschang.org ou sur la plate forme <http://sigesonline.univ-dschang.org>;
- Une photocopie certifiée conforme de la Licence ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'Acte de naissance
- Deux photos couleur 4 x 4 ;
- Une photocopie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE/AL pour les nouveaux étudiants à l'UDs ;
- Une grande enveloppe timbrée à 250 FCFA portant l'adresse du candidat ;
- Un reçu de paiement de la somme de 20 000francs CFA, dans le compte BICEC Dschang n°96186238001-27, au titre de frais d'étude de dossier. Cette somme peut être payée à partir d'une agence Express Union sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargée lors de l'inscription en ligne.
- Un certificat médical dont les frais se versent à FIRST TRUST-Dschang avec une fiche de versement à retirer à la scolarité de la FSJP de l'Université de Dschang ;

Master II

- Une fiche de candidature téléchargée et imprimée lors de l'inscription en ligne sur le site de l'université www.univ-dschang.org ou sur la plate forme <http://sigesonline.univ-dschang.org>;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original de la Maîtrise ou de l'Attestation de validation de toutes les Unités d'Enseignement du Master I, ou de tout autre Diplôme jugé équivalent ;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original de l'Acte de naissance
- Deux photos couleur 4 x 4 ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une grande enveloppe timbrée à 250 Fcfa portant l'adresse du candidat ;
- Un reçu de paiement de la somme de 20 000 Fcfa, dans le compte BICEC Dschang n°96186238001-27, au titre de frais d'étude de dossier. Cette somme peut être payée à partir d'une agence Express Union sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargée lors de l'inscription en ligne.

6. Master en Ingénierie Juridique de l'Entreprise et Arbitrage

• Description et objectifs

Le Master 2 professionnel ingénierie Juridique de l'Entreprise et Arbitrage répond aux attentes des milieux professionnels et des étudiants en quête d'une expertise professionnelle ou d'un savoir pratique. Le programme vise à former des experts de haut niveau immédiatement opérationnels dans les services juridiques d'entreprises, les cabinets d'Avocats, de conseils juridiques, de notaires, d'expertise comptable et fiscale, les centres d'arbitrage, etc. L'acquisition des concepts fondamentaux et la maîtrise des applications pratiques constituent les objectifs pédagogiques du Master.

• Compétences acquises

- *Maîtrise de l'environnement juridique et économique des affaires.
- *Négociation et montage des contrats d'affaires.
- *Montages juridiques et financiers des sociétés commerciales. Rédaction des actes de sociétés
- *Préparation et suivi des mutations juridiques de l'entreprise (développement, restructurations)
- *Audits juridiques des contrats, et des entreprises (mise en conformité, évaluation des risques)
- *Evaluation et prévention des risques juridiques
- *Prévention des différends contractuels.
- *Maîtrise des techniques de l'Arbitrage, de la Médiation et de la Conciliation.

• Durée de la formation

(04) Quatre semestres (M1+M2)

• Public cible

- *Etudiants en fin de formation initiale.
- *Magistrats, Avocats, Notaires et autres praticiens du droit.
- *Responsables de services juridiques et contentieux d'entreprises.
- * Chefs d'entreprise.
- * Gestionnaires de patrimoine.
- *Juristes des Institutions financières.
- *Juristes des entreprises minières et pétrolières.

• Accès a la formation

- *Sélection sur étude de dossier
- *Niveau requis : Licence en Droit (M1) ou Bacc + 4 en Droit Privé (M2)

• Coût de la formation

Salariés : 700 000 FCFA
Non salariés : 350 000 FCFA
Frais d'étude de dossier FCFA 20 000

• Débouchés

- *Services juridiques des entreprises.
- *Bureaux d'Etudes (Finance-investissements).
- *Administrations publiques économiques.
- *Cabinets de Conseils juridiques, d'Avocats, de Notaires.

- *Centres d'Arbitrage, de Médiation et conciliation.
- *Institutions financières nationales et internationales.
- *Institutions spécialisées dans l'encadrement et la promotion des Investissements.
- *Cabinets d'Expertise comptable et financière.
- *Consultants indépendants, Arbitre, Médiateur etc.

- **Dossiers de candidature**

- *Une demande manuscrite d'inscription timbrée au taux en vigueur ;
- *Un extrait d'acte de naissance ;
- *Un curriculum vitae ;
- *Une copie (ou photocopie) certifiée conforme du diplôme de Licence ou Master 1 ou de tout autre diplôme équivalent ultérieur ;
- *Le relevé de notes de toutes les années de Faculté ;
- *Deux photos d'identité en couleur 4 x 4 ;
- *Une grande enveloppe timbrée au taux en vigueur au nom du candidat ;
- *Reçu de paiement des frais d'étude de dossiers (Banque/EMF)

- **Ressources humaines**

Equipe pédagogique : Universitaires et praticiens de renom, sous la coordination scientifique du Professeur H. D. Modi Koko Bebey, Agrégé des facultés françaises de Droit. Expert en Droit des affaires et des investissements-Banque-Finance-Fiscalité

- **Méthode pédagogique**

Enseignements

Formation intégrée visant à conférer la maîtrise des fondamentaux du droit des affaires et du droit économique au niveau M1 ; et celle des outils et techniques de l'ingénierie juridique et de l'arbitrage au niveau M2.

Approche professionnelle basée sur l'analyse et la résolution de cas pratiques, combinaison des enseignements en présentiel et par correspondance (Envoi de supports de cours numérisés suivi de séminaires et conférences)

Évaluations

Exclusivement en présentiel.

DESCRIPTIF DES COURS

- **Semestre VII**

1. **Droit des transports et des assurances**

Transport multimodal de marchandises, Responsabilité du transporteur et Assurances dommages

2. **Droit bancaire et boursier**

Relation contractuelle banque-client, Opérations de banque, Valeurs mobilières et financement des entreprises sur le Marché boursier, réglementation de l'appel public à l'épargne

3. **Droit du commerce international**

Sources, Opérateurs du commerce international, Opérations du commerce international, Arbitrage du commerce international

4. **Droit de la propriété intellectuelle**

Propriété littéraire et artistique (Droits d'auteurs et droits voisins), Propriété industrielle (brevets, marques et signes distinctifs, dessins et modèles)

5. ***Droit du commerce électronique et des TIC***

Sources, Régime du commerce électronique (publicité, informations, responsabilité contractuelle et délictuelle, e-commerce et concurrence, e-commerce et propriété industrielle), contrat du commerce électronique (classification, formation, preuve, exécution)

6. ***Droit fiscal des affaires***

Imposition des revenus de l'entreprise (IS, IRPP), TVA, droits d'enregistrement

7. ***Droit international privé***

Sources internes et internationales, règles de compétence internationale, volonté des parties, effets des jugements étrangers

8. ***Droit des contrats publics d'affaires***

Théorie générale, modes contractuels d'intervention des personnes morales de droit public, prérogatives de la puissance publique, immunités d'exécution, contrats publics et concurrence

• **Semestre VIII**

1. ***Modes alternatifs de règlement des litiges***

Théorie générale, modes opératoires de la conciliation, la médiation et l'arbitrage

2. ***Droit des procédures collectives***

Traitement des difficultés des entreprises, Procédures collectives d'apurement du passif de l'Acte uniforme de l'OHADA (Règlement préventif, redressement judiciaire, liquidation des biens)

3. ***Droit de l'environnement***

Sources du droit de l'environnement, Obligations environnementales de l'entreprise

4. ***Droit des investissements***

Environnement juridique de l'entreprise, Code des investissements, chartes nationale et CEMAC des investissements, systèmes de garantie des investissements privés, Incitations fiscales à l'investissement

5. ***Droit de la concurrence***

Droit national et communautaire de la concurrence (pratiques illicites, concurrence déloyales, ententes, abus de position dominante, contrôle des concentrations économiques)

6. ***Droit des principaux contrats publics***

Marchés publics, Conventions de délégations de service public, Contrats de partenariat public-privé, concession, affermage

• **Semestre IX**

1. ***Droit et éthique des affaires***

Gouvernement d'entreprise, Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

2. ***Garanties et financement du commerce international***

Crédits acheteurs et fournisseurs, crédits documentaires, lettre d'intention, garanties autonomes

3. ***Arbitrage commercial***

Le procès arbitral : saisine du tribunal, compétence, principes directeurs du procès, déroulement, autorité et exécution de la sentence

4. ***Conflits des lois et de juridictions***

Mise en œuvre des mécanismes conflictuels, conflits de qualification, conflits de rattachement, conflits des lois

5. Techniques contractuelles

Négociation, Prévention et gestion des risques du contrat, Structure du contrat, Rédaction, Suivi de l'exécution des contrats, audit juridique des contrats

6. Ingénierie des sociétés commerciales

Constitution des sociétés et groupes de sociétés, Conventions extra statutaires (pactes d'actionnaire ...), **Opérations sociétaires** (modification des statuts, rapprochement et restructurations d'entreprises), Opérations des groupes de sociétés...

7. Pratique des principaux contrats d'affaires

Contrats types, clauses usuelles, clauses particulières, négociation et rédaction des contrats, contentieux contractuel

8. Pratique des contrats pétroliers et miniers

Contrats types, clauses usuelles, clauses particulières, négociation et rédaction des contrats, contentieux contractuel

9. Pratique des contrats de la propriété intellectuelle

Contrats de transferts de technologies, cession et concession des brevets, marques de fabrique, cession des droits de propriété littéraire et artistique

10. Pratique des contrats publics d'affaires

Contrats types, clauses usuelles, clauses particulières, négociation et rédaction des contrats, contentieux contractuel

• **Semestre X**

1. Systèmes d'arbitrage et conventions internationales

Clauses compromissoires types, règlements des principaux centres d'arbitrage, exécution des sentences étrangères

2. Etude de cas d'arbitrage

Étude des grandes sentences de l'arbitrage commercial et des investissements (Contentieux de l'arbitrage, Arbitrabilité du litige, Compétence et responsabilité des et centres d'arbitrage, Rôle du juge d'appui, Voies de recours contre les sentences, etc.)

3. Pratique arbitrale

Organisation et fonctionnement des centres d'arbitrage, Conduite et contrôle des procédures arbitrales, Rédaction des sentences

4. Pratique de la médiation et de la conciliation

Préparation et conduite d'une procédure de médiation ou de conciliation visant à conférer à l'apprenant la méthodologie et des aptitudes professionnelles dans ces matières